

Ostrá, Růžena

2

In: Ostrá, Růžena. *Structure onomasiologique du travail en français : (etude diachronique d'un champ conceptuel)*. Vyd. 1. Brno: Universita J.E. Purkyně, 1974, pp. 25-54

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/121063>

Access Date: 08. 12. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

2

Les limites et l'organisation du champ conceptuel du travail, relativement nettes en français moderne, sont en ancien français sensiblement moins claires et plus diffuses.

Quelles en sont les raisons? Il y en a plusieurs, mais nous ne signalerons que les trois les plus importantes d'entre elles:

1) L'ancien français n'est pas une langue unitaire; c'est un ensemble de plusieurs dialectes qui présentent des écarts plus ou moins considérables les uns par rapport aux autres. Faciles à reconnaître quand il s'agit du domaine phonétique et même morphologique, les différences sont en général incomparablement plus difficiles à saisir sur le plan sémantique. Et pourtant, si l'on a raison de croire qu'en adoptant un procédé strictement synchronique, on ne devrait tirer des conclusions sur la structure du lexique qu'en examinant le langage d'une seule personne à un moment donné, on est autorisé à considérer comme certain que de telles différences existaient entre les systèmes onomasiologiques des différents dialectes littéraires de l'ancien français.

2) Nous nous appuyons sur des textes qui s'échelonnent, quant à leur origine, sur une période de 100 ans environ, période donc trop longue pour qu'on puisse imaginer qu'il n'y ait pas eu de changement dans les structures lexicales.

3) A l'époque qui nous intéresse, le français avait, généralement parlant, un caractère très mobile et peu stable en raison de l'absence d'un centre culturel unique ou d'autre autorité linguistique prestigieuse et de l'action *stabilisatrice d'une norme linguistique obligatoire et codifiée*. De ce fait, le développement de la langue sur les différents plans suivait un rythme relativement rapide et désordonné, malgré d'indéniables tendances convergentes.

Ainsi donc, ce que nous allons présenter comme ancien français dans notre description sera en quelque sorte la moyenne de tous ces dialectes littéraires dans l'espace d'un siècle environ. Ce procédé, s'il n'est pas strictement synchronique, pourra néanmoins nous aider à reconstituer l'image du champ conceptuel du travail, image susceptible, à notre avis, de servir de terme de comparaison avec les étapes historiques ultérieures de cette structure lexicale.

Avant d'aborder l'analyse de notre structure onomasiologique, définissons le concept qui y préside — le concept de travail. Nous le concevons d'une façon très générale comme «effort ordonné à la production d'une (oeuvre) utile». ⁴³

Ainsi conçu, le concept de travail est composé de trois éléments que nous considérerons comme trois traits distinctifs d'identification devant figurer dans le contenu sémantique des expressions constituant le champ conceptuel qui nous intéresse: c'est tout d'abord la notion d'effort, ensuite celle du résultat vers lequel cet effort est orienté et, enfin, la notion de l'utilité de ce résultat. L'utilité étant la qualité constante du résultat quand on parle du travail, les deux dernières notions nous apparaissent comme intimement liées. Aussi croyons-nous utile et légitime de ne les dissocier que là où les besoins de l'analyse l'exigeront et d'avoir du concept de travail une vue essentiellement dichotomique. La dichotomie effort — résultat (ou: action — objet) qui, en français moderne, n'apparaît qu'à l'analyse détaillée de la structure du champ, est en ancien français beaucoup plus évidente et domine l'organisation de notre structure onomasiologique depuis le centre jusqu'à la périphérie.

Au centre du champ, on a en ancien français les verbes *ovrer* et *laborer*, ⁴⁴ dont le premier met en valeur surtout le résultat (utile), tandis que le second se situe plutôt dans la perspective de l'effort. Hâtons-nous de dire, toutefois, que les deux expressions ont une valeur très générale, plus extensive en tout cas que toutes les autres verbes du champ. C'est à bon droit donc que nous les considérons tous les deux comme constituant le centre du champ.

Occupons-nous tout d'abord du verbe *ovrer* (écrit aussi *ouvrer*, *oeuvre*, *uvrer*, *houvrer*, *oupvrer*, etc.).

Ce verbe est employé pour désigner l'action de travailler de la façon la plus générale:

*Puisqu' auteurs et auctoritez
S'accordent que c'est veritez
Qui es oiseus, de légier pêche,
Et cil s'ame trahist et trèche
Qui sanz ovrer sa vie fine.*

Rutebeuf II, 204

*Mès come il coveigne querre . . .
Pierre, bois et bone matiere,
La moillour que l'on puisse aliere
Por ovrer fort et surement.*

Ordre 10 279—10 285

⁴³ Cf. page 23.

⁴⁴ Il serait plus juste de parler ici de noyaux sémantiques seulement et de présenter les termes centraux comme des contenus sémantiques lexicalement ou même grammaticalement actualisés à l'aide de traits de classification. Si nous mettons les verbes au lieu des noyaux de contenu respectifs (nous pourrions aussi bien mettre les substantifs correspondants), c'est que nous espérons éviter ainsi des périphrases et des explications qui ne pourraient qu'embrouiller notre exposé.

*Li vavasors sa fame apele
Et sa fille qui mout fu bele,
Qui an un ovrëor ovroient,
Mès ne sai quel oevre feisoient.*

Erec 397—400

*Donc est-il raisons voirement
Que l'on plus diljammant huevre
Es nez et que l'on quiere et trueve
Au tans ce que l'on pansera
Que por az faire bons sera.*

Ordre 10 286—10 290

On remarque cependant qu'en ancien français, le verbe *ovrer* était employé de préférence dans les contextes où il s'agissait de désigner le travail d'artisans ou un autre travail exigeant de la dextérité ou même le l'art (acquis par l'apprentissage):

*Une eve cort là sus ou palez principer
Que ois Otes i fait par conduit amener,
Si sort par un lëon qui trestot est d'or cler;
Le mestre que le fist sot forment bien ovrer.*

•Florence de Rome 419, TL

*Engaigniere fu buens provez:
Li plus tres sages qui fust nez:
L'om ne saveit soz cel son per
Në qui si bien seust ovrer.*

Troie 196—898

*... Se lui plect quë avuec lui aille
La ou il oevre et paint et taille
Tot seul a seul sanz plus de jant.*

Cligès 5549—5551

Pour la même raison, ce verbe était régulièrement employé là où parlait des ouvrages d'aiguille:

*Bertain treuvent ouvrant d'oeuvre tres fine et vraie
D'ouvre bien et adroit moult petitet s'esmaie.*

Berte LVIII

On notera combien est riche en enseignement de ce point de vue la lecture du fameux «Livre des Métieurs» où, en parlant du travail des artisans de Paris, on n'emploie que le verbe *ovrer*:

*Il est ordonné . . . que l'en ne puisse ouvrer de
nuiz pour ce que l'en ne peut mie fere si bone
euvre de nuiz que de jour.*

Livre XLIV, 3

*Il peut estre maçon a Paris qui veut, pour
tant qu'il sache le mestier et qu'il oeuvre
as us et aus coustumes du mestier.*

Livre XLVIII, 1

On constate donc que le contenu sémantique du verbe *ouvrer* comportait, en dehors des traits d'identification dont nous avons parlé, un trait de spécification, c'est-à-dire la notion d'art. La présence de ce trait dans le contenu du verbe est plus ou moins sensible suivant les contextes. Cependant, il y a des cas où il en devient la dominante sémantique. Cela arrive très souvent quand le verbe est employé de manière transitive:

Fermail d'or richement ovré . . .

Yvain 1889

La porpre fu mout bien ovré . . .

Erec 1618

Dans les substantifs du même noyau sémantique, l'aspect «résultat» est aussi très souvent mis en relief. Prenons pour commencer le substantif *oeuvre* (écrit aussi *uevre*, *oeuvre*, *ouvre*, etc.) qui, en ancien français comme de nos jours, est utilisé surtout pour désigner le résultat d'un travail ou d'un effort (créateur):

*Nus ne puet ne ne doit vendre oeuvre appartenant
as potiers d'estain, neuve pour viez.*

Livre XII, 5

*Item, se aucune fausse oeuvre estoit trouvée
oudit mestier, que li mestre ou la mestresse soit
en amande . . .*

Livre LX, 20

*Mes plus de çant foiz se signa
De la mervoille, que il ot
Comant Nature feïre sot
Oevre si leide et si vileinne.*

Yvain 796—799

Ci fenist l'oeuvre Crestien.

Cligés 6784

Oevre est souvent employé aussi pour désigner des ouvrages de dame (d'aiguille surtout):

*Bertain trevent ouvrant d'oeuvre très fine
et vraie . . .*

Berte LVIII

Il en va quelque peu autrement dans le cas de mise en relief de l'aspect «résultat» de la signification du mot, lorsque *oeuvre* ne désigne pas le résultat du travail lui-même, c'est-à-dire l'ouvrage produit par le travail, mais plutôt la rétribution qu'on en reçoit ou le gain qu'on en retire:

*Que ja de l'uevre de nos mains
N'avra chascune por son vivre
Que quatre deniers de la livre.*

Yvain 5306—08

En ancien français, toutefois, *oeuvre* peut désigner aussi le travail comme activité, non seulement comme résultat:

*Et ne doit nuls dudit mestier commencer oeuvre devant
l'eure de soleil levant, sus l'amende de douze deniers
les mestre et VI d. le vallet, se ce n'est pour parfaire
un drap a besoiner.*

Livre L, 47

*Vit puceles jusqu'a trois çanz
Qui diverses oeuvres feisoient
De fil d'or et de soie ovroient
Chascune au miauz qu'ele savoit.*

Yvain 5194—97

*Et cil s'ame trahist et trêche
Qui sanz ouvrer sa vie fine . . .
Por ce me vueil à oeuvre metre
Si com je m'en sai entremetre . . .*

Rutebeuf II, 205

Boins ouvriers ne venra ja tart ad euvre.

Proverbes français, TL

*Bons ouvriers . . .
. . . met en oeuvre les deus mains,
Et d'ouvrer est si costumiers
Que il ataint toz les premiers.*

Rutebeuf II, 263—264

Dans ce sens, *oeuvre* est employé en français moderne dans quelques locutions figées telles que: *se mettre à l'oeuvre*, *être à l'oeuvre*, *à l'oeuvre on connaît l'ouvrier*, etc.

Les substantifs *ovraigne*, *ovrage* et *ovraille* (dont le premier, écrit aussi *ouvraingne*, *ouvereinne*, etc., était de loin le plus fréquent en ancien français), désignaient aussi tout d'abord le résultat d'un travail, c'est-à-dire une oeuvre littéraire ou autre:

*Ne me doit estre reprovez
Ne m'ovraigne n'en doit mains plaire*

*Se ce dont je n'ai essamplaire
Ne weil entasser en mon livre.*

Vie de St. Remi, 469 TL

*Sages hom, et de grant science,
Fu cil qui ouvra tele ouvraingne.*

Rutebeuf II, 191

Cependant, ces substantifs servaient également à désigner le travail comme action, et cela soit comme action déterminée qu'on avait faite ou qu'on avait à faire, soit comme genre d'activité:

*Bien en pourroient arrierer
l'ouvrage dont il veut overer.*

Cleomadès 13 510, TL

*Nus potiers d'estain ne puet et ne doit par droit overer
de nul ouvrage de son mestier, qui ne soit aloié bien et
loialement selonc ce que l'uevre le requier.*

Livre XII, 3

*De ouvraigne de femme saveit
Quantque femme saveir pœit
Li quens l'ama, s'en fist sa amie.*

Rou III, 243–245

*Prions Marie Magdelaine
Qu'a cel siecle faciens tel painne
Et tel ouvrage
Qu'au derrenier soions si sage
Qu'a paradis taignons maingnage.*

Dit des outils de l'hostel 240, TL

Dans d'autres contextes, les substantifs *ouvraingne* et *ouvrage* ont un sens assez voisin de «métier»:

*Par maint samblant, par mainte guise
Tout cil qui n'ont ouvraingne aprise
Par qu'ils puissent avoir chevance . . .*

Rutebeuf I, 188

*Por ce me vueil à oeuvre metre
Si com je m'en sai entremetre:
C'est à rimer une matire
Au leu d'ouvrer, à ce m'atire,
Quar autre ouvraingne ne sai fère.*

Rutebeuf II, 205

*. . . ne s'an departent li saige
Jusque tant qu'il voient l'ovraige
Bien fait, bien et bel essevi,
Et c'on an ait du tot chevi.*

Ordre 5405–8

Pour désigner l'action de travailler, on se servait aussi de l'infinitif substantivé :

Adont chil de Buillon laissirent tout l'ouvrer.

Chevalier au Cygne 2810, TL

Il s'acquitte par son ouvrer.

Renard le Contrefait 36 037, TL

Les expressions ci-dessus pouvaient enfin être employées pour désigner la façon dont un ouvrage était fait, ce qui nous ramène toujours à la notion d'art en tant qu'un des traits distinctifs présents dans le noyau sémantique des mots appartenant au groupe du verbe *ouvrer*. Pris dans cette acception, les substantifs *oeuvre*, *ovraille*, *ovrage* et *ovraigne* relèvent de l'emploi transitif du verbe :

*Li rois de France, il et sa baronnaille
Vodra mangier, ançois que il s'en aille,
Dedanz les très, qui sont de riche ovraille.*

Narbonne, TL

*Mout est buene et riche la cope:
Plus la devoit l'an tenir chiere
Por l'uevre que por la matiere.*

Cligès 1539—42

*Ovree estoit (la porte) de riche ovraigne
et de fin or vermeil d'Espaigne.*

Perceval, G.

*Post et chevron et tref ensamble,
Si com je cuit et il me samble,
Sont d'un ouvrange moult jolive . . .*

Rutebeuf II, 192

La notion d'art acquis par l'apprentissage est particulièrement sensible dans le contenu sémantique des substantifs *ovrier* et *ovrière* qu'on employait pour désigner les personnes exercées dans un art quelconque et possédant une qualification acquise par l'apprentissage ou due au talent. On sait d'ailleurs qu'au moyen âge on ne faisait presque pas de différence entre les métiers communs et ce qu'on appelle aujourd'hui les beaux-arts. Ainsi on disait *ovrier* là où, aujourd'hui, on mettrait *artiste* :

*An ceste vile a un ovrier,
Qui mervoilles taille et deboisse:
N'est terre, ou l'an ne le conoisse
Par les oeuvres, quë il a feites
Et deboissiees et portreites.*

Cligès 5378—5386

*De pin domaiche ou sauvaige
Doit l'on coillir per ouvrier saige,
Et autresi bon bois d'esrable
Lonc et ley et fort et tenauble;
De ce la liburne doit estre
Ovree per main de bon mestre.*

Ordre 10299—10304

C'est dans un sens analogue que l'on rencontre le substantif *ovriere* employé en parlant d'une femme qui s'y connaît très bien en ouvrage d'aiguille ou en d'autres ouvrages de dame :

Berte est la mieudre ouviere que onques esguârdai.

Berte LVII

*Quant ot veu leur oeuvre, si dist: Je vous ferai
Une oeuvre, s'il vous plaist, que vous appenderai;
Ma mere (c'est-à-dire la reine) fut ouvrière . . .*

Berte LVII

*Li linniers de Paris puent avoir tant d'ouvrieres
comme il voudront pour tant que les ouvrieres sachent
ouvrer et que elles aient été aprentices VI anz ou
plus.*

Livre LVII, 5

Il va sans dire que le subst. *ovrier* connaissait aussi des emplois où le trait de spécification mentionné est estompé, neutralisé. Dans de tels cas, ce substantif a la signification de «travailleur».

*Li rei, li prince et li baron
I furent ovrier et maçon.*

Troie, 27 147—8

Notons encore que presque toutes les expressions que nous venons de mentionner ont encore un trait commun très important: elles peuvent prendre un sens beaucoup plus général que celui dont nous avons parlé et devenir équivalentes de «agir», respectivement de «action» et, pour *ovrier*, de «auteur»:

*Dame, mout me mervoil .
Que folement vos voi ovrer.*

Yvain 1598—9

*La conversacion des frères
Procuroit somme abés et pères
Et par parole et par ouvraingne
Si que la gent de par le raine
Venoient tuit à sa doctrine . . .*

Rutebeuf II, 283

*Donnez conseil sur cest ouvraigne
tel, se vos savez, que ne m'en plaigne.*
G.

*Bien aperçoit que mauveise oeuvre
Avoit ancomancié a feire.*
Erec 3632—33

*Et sachiez bien, par ceste ouvraigne . . .
Est vostre pris doublez cent feiz.*
Troie 19 481

Ce trait, quoique très significatif, n'est pas pertinent pour le noyau sémantique de ces expressions considérées comme membres du champ conceptuel du travail.

Pour donner une liste complète des expressions ayant le même noyau sémantique que le verbe *ovrer*, mentionnons encore le substantif *ovréor* (écrit aussi *ovroir*, *ouvroir*, *ouvrouer* et même *ouvroit*) servant à désigner l'endroit où l'on travaille, l'atelier :

*Nule ouvriere du mestier desus dit ne doit tenir
ouvrouer a Paris se ele n'a esté aprentice VI anz
ou plus.*
Livre LVII, 6

En ouvroit et en la maison qui fut sire Jehan Polee.
G.

Signalons enfin l'adjectif *ovrable* (*ouvrable*) qu'on employait en ancien français pour qualifier ce qui était consacré au travail (*jour ouvrable*), soit ce qui relevait du travail manuel (par opposition aux occupations spéculatives) :

Il doit avoir chascun jour ouvrable quatre deniers . . .
Livre LIII, 4

*Regardons la soubtilleté de l'entendement de nostre
prince, comment gramment s'estendy a comprendre et concepvoir
toutes choses, tant speculatives comme ouvrables.*
Ch. de Pisan, G.

Passons maintenant à l'autre partie du centre du champ, c'est-à-dire aux expressions se rattachant au verbe *laborer*. Nous avons déjà remarqué que le noyau sémantique de ce groupe de mots a la notion d'effort pour dominante sémantique, ce qui revient à dire que le contenu de ces mots doit être abordé à travers la notion d'effort. En ancien français on employait donc surtout le verbe *laborer* quand on considérait le travail du point de vue de l'effort que coûte son exécution, de la peine que l'on se donne pour l'accomplir :

*Quant de terre fu pres, que il dut ariver
Tout le corps le deffaut, ne peut mez labourer
Pasmé chei as dens, l'aviron lesse aler.*

Doon de Maience, 2766, G.

*Or ai perdu tout mon afere
Si m'en r'irai là dont je vain
Quar j'ai bien laboré en vain.*

Rutebeuf II, 139

Pour certains emplois du verbe on peut même dire que l'idée d'effort et le seul trait sémantique identifiable du contenu. Dans de tels cas, on le rencontre même à la forme réfléchie :

*Amours, contre qui nul ne se puet desfendre, — et
qui y essaye laboure en vain . . . — m'allume le cueur . . .*

Nouvelles fr. du 13^e siècle, G.

*Et si se doit on laborer,
Se l'on i doit moult demorer,
C'on ne faille per aventure
A eve n'a bois n'a pasture.*

Ordre 1651—1654

En disant que la notion d'effort est dominante dans le contenu du verbe *laborer*, nous n'entendons pas affirmer que ce verbe ne puisse avoir une signification très générale. Au contraire. C'est même le caractère général de sa signification qui nous a fait considérer le verbe *laborer* comme appartenant au centre du champ conceptuel du travail. En effet, on l'employait le plus souvent pour désigner l'action de travailler considérée comme le contraire de l'oisiveté, du repos :

*Saint Pous pain oisous dessaboure
Ki dist: Ne goust ki ne laboure».*

Rencl. Mol. 154, 2, TL

*Cil Sires dist que l'en aeure:
«Ne doit mengièr qui ne labeure»;
Mès qui bien porroit laborer,
Et en laborant aurer . . .
Le preu feroit de cors et d'ame.*

Rutebeuf II, 310—11

*Li roy donnoit chascun jour si grans et si larges
aumosnes aus povres de religion . . . et a povres
menestriers qui par veillesce ou par maladie ne
pöoient labourer ne maintenir lour mestier.*

Joinville 480

*Et si vous di qu'en III parties
Estoient ses evres parties:
Dormir, ou mengier, ou orer
Voloit; ne savoit laborer.*

Rutebeuf II, 118

Cependant, le contenu du verbe *laborer* comporte en outre des traits distinctifs de spécification, à savoir les notions de fatigue et de souffrance. Ces traits, très souvent neutralisés,⁴⁵ s'actualisent en concomitance avec la mise en relief de la notion d'effort, c'est-à-dire dans le cas où le verbe doit marquer l'effort pénible :

*Il aprenoient as aberges
Chevalerie per usaiges
De laborer, de travailler,
Per tresnutier et per vaillier.*

Ordre 487—490

Cependant, en ancien français, le verbe *laborer* pouvait désigner la souffrance tout court. Dans ce cas, les notions de souffrance et de fatigue deviennent dominantes dans le contenu sémantique du verbe, tandis que les traits qui permettent d'identifier le verbe comme appartenant au champ conceptuel du travail sont neutralisés. Ainsi au 12^e et 13^e siècles, on *labeure* d'amour, de fièvre ou de faim :

*Pluseurs hommes et fenmes povres creatures, traveillans
et labourans de fain par rues et par places a Paris
mouroient.*

Istoire de Loys, roi de France. G.

Inutile de rappeler que, dans cette dernière acception, le verbe *laborer* peut difficilement être considéré comme appartenant au champ conceptuel du travail : son contenu manque de traits d'identification pertinents. Si nous en faisons cependant l'état ici, c'est que nous voulons saisir l'occasion pour souligner la contiguïté étroite existant en ancien français entre le champ conceptuel du travail et celui de la souffrance, contiguïté qui devait avoir des conséquences très importantes pour l'évolution ultérieure de la structure lexicale dont nous nous occupons.

Le verbe *laborer* était employé en ancien français en parlant d'un travail exigeant de pénibles efforts. Les travaux des champs étant le type même de ce genre de travail, le verbe *laborer* était très souvent employé pour désigner le travail des paysans :

*Engleterre fud apovrie
Tailliz li blez, la gent perie
Le plus de la terre fud quast
Qu'il n'i aveit qui laborast.*

Brut Arn. 14 712, TL

Employé transitivement, le verbe *laborer* avait soit le sens de «confectionner» (*laborer le pain*), soit celui de «cultiver» quand il s'agissait de la terre :

⁴⁵ Sur la neutralisation, cf. notre travail cité ci-dessus, p. 36.

*N'i out remés ki guäainast
Ne qui la terre laborast.*

Brut Arn. 5970, TL

Notons encore qu'en ancien français, le verbe *laborer* est quelquefois employé dans un sens très général — celui de «agir»:

*... tiengne les (les criminels) li baillis en sa
prison sans issir, si malvese renomnee labore contre
eus.*

Beumanoir, 35, TL.

Nos poisons ont labouré.

Lancelot, G.

Les expressions ayant le même noyau sémantique que le verbe *laborer* sont assez nombreuses en ancien français et relèvent toutes du champ conceptuel du travail. Prenons tout d'abord les substantifs *labor* (écrit aussi *labour*, *labur*, ou *labeur*), *laborage* et *laborement* qui désignent l'action de travailler. A la différence des substantifs du groupe *ovrer*, les substantifs indiqués ci-dessus ne servent pas à désigner le travail comme résultat; cela se conçoit facilement vu la structure du noyau sémantique de ces expressions, organisée en fonction de la notion d'effort.

Il y a des contextes, en effet, où *labor* équivant à «effort»:

*Enfers est plains de tel dolor
Que trop auroit cil grand labor
Que voudroit conter et dire.*

Rutebeuf III, 228

Le plus souvent, toutefois, le substantif *labor* (qui peut être aussi du genre féminin en ancien français) sert à désigner l'action de travailler, conçue de la façon la plus générale: *Après labour, l'on doit avoir repos. Païer selon sa labor.*

*Adès vivoient de reuber
par le forest et nuit et jor
Ne vivoient d'autre labor.*

Fergus 89, 13, TL.

A cius qui se doivent vivre de lor labor . . .

Beumanoir XX, V, 13 TL.

*Del labur de lur mains viveient
De lur labur se susteneient.*

Brut. Arn. 13833, TL.

Labor désigne ici le travail en tant que genre d'activité. Assez souvent, ce substantif est employé en parlant du travail comme d'une occupation habituelle, on pourrait presque dire comme d'un emploi:

*Quant sui en mon labour alez
Tantost espingiez et balez.
Et demenez tel resbaudie
Que ce semble grant ribaudie.*

Rose L 8469—72.

*Ausinc se couvient il retraire
D'oraison pour son labour faire . . .*

Rose 1131—32.

Le substantif *labor* pouvait désigner en outre le travail comme une tâche plus ou moins définie, une action déterminée :

*Mais tout quanque j'ai dit desus
Ce set nostre sires Jesus,
Ai je pour ome labouré.
Pour le chaitif cet labour ai;
Cist est la fins de toute m'euvre . . .*

Rose L 19 191—195

*Puet cel estre, cil clerc plusur
Prendreient sur els mun labour;
Ne vueil que nuls sur lui die,
Cil uevre mal ki sei ublie.*

Marie de France, Epil. TL.

Le substantif *laborage* désigne aussi le travail comme un genre d'activité ou une activité habituelle :

*Souspirant por l'umain lignage . . .
Vous vueil decouvrir mon corage
Que ne sai autre laborage.*

Rutebeuf I, 117

*En sa chambre avoit une image;
Quant aloit a son laborage
Cascun matin, si l'aourait.*

Vie de J.—C., G.

De même que le verbe correspondant, les substantifs *labor* et *laborage* sont très souvent employés en parlant du travail agricole car, grâce à leur contenu sémantique, ils se prêtaient très bien à désigner ce genre d'occupation. Il ne nous semble toutefois pas que l'on puisse parler d'une acceptation indépendante et spéciale de ces expressions lorsqu'elles sont utilisées à propos du travail agricole :

*Li vilains aloit un matin
en son labor . . .*

Barb. et M., TL.

*Eissi avint que par un jur
Menot ses humes en labur
Dunc preierent cil al vilein
Qu'il lur dunast cerveise e pein
Si en purreient mielz ovrer.*

Marie de France, TL.

Il y a d'autre part des contextes où la différenciation du sens apparaît comme indéniable. Il faut donc supposer qu'au 13^e siècle, le contenu sémantique des expressions se rattachant au verbe *laborer* s'était enrichi d'un trait de spécification nouveau — la notion d'«agricole» qui devait jouer un rôle si important dans les destinées futures de certaines expressions de ce groupe.

Dès le 13^e siècle donc, les substantif *labor* et *laborage* pouvaient être utilisés pour désigner les travaux des champs et, plus particulièrement, le labour :

*S'aucuns me preste son ceval por fere mon labor
ou por cevaucier . . .*

Beaumanoir LC.

*En tel cas ne vienent pas les despueilles qui puis y
sont mises en partie, mais le laborages tant solement
de tans passé.*

Beaumanoir, TL.

Laborage est utilisé en outre pour désigner le champ à labourer; quant au substantif *labor*, on l'utilisait — semble-t-il — pour désigner le produit du travail agricole :

*Et pur ceo qu'il tolirent as vilains lur labor
Vint famine en la terre.*

Rou II, 308—9.

Cette dernière acception serait ainsi la seule, parmi toutes celles que peuvent avoir les expressions de ce groupe, où l'aspect «résultat» du contenu sémantique soit mis en relief.

Notons encore que, tout comme le verbe *laborer*, le substantif *labor* servait à désigner la souffrance :

*Molt m'a amors atornee
Douce poine et biau labor.*

Cast. de Coucy, TL.

En outre, ce substantif était aussi employé en ancien français dans le sens d'«activité» :

*Contre lui dancent les puceles . . .
D'autre part refont lor labor
Li legier bacheler, qui saillent.*

Yvain 2351—55.

Les noms d'agent appartenant à ce groupe d'expressions sont les suivants: *laboreor* (*laborerez*), *laborant* et *laborier*. Les deux derniers semblent avoir été employés surtout au sens de «agriculteur» (*ruricola* selon le Glossaire 7692, TL). Le substantif *laboreor* désignait aussi et surtout tout homme travaillant de ses mains (*laboreor de bras*):

*Nëis, empres la mort leur maistre
Recommencerent il a estre
Tantost laboreors de mains.
De leur labeur, ne plus ne mains,
Retenaient leur soutenance
Et vivaient en paciënce.*

Rose 11 309.

*Quant l'en doit a manouvrier par la raison de leurs
journées . . . le labourerrez vient au juge.*

Beaumanoir, LC.

*Laboureurs de toutes manieres et de toutes ars
mequaniques.*

Modus et Racio, LC.

L'adjectif *laboreos* désigne la qualité de ce qui exige beaucoup d'effort pour être fait ou qui est pénible pour une autre raison.

Andoi ont vie laborose . . .

Renclus de Moiliens, Miserere, G.

Car vie de honme est breve et icest munde laborus.

Th. de Kent, Geste d'Alis, G.

Les verbes *ovrer* et *laborer* constituent donc, avec les expressions du même noyau sémantique, le centre du champ conceptuel du travail en ancien français, centre scindé en deux parties. Cette scission du centre du champ marque notre structure lexicale également dans ces parties périphériques qui sont aussi organisées soit en fonction de l'effort que l'exécution d'un travail exige, (aire du verbe *laborer*), soit surtout en fonction du résultat visé par cet effort (aire du verbe *ovrer*).

Occupons-nous tout d'abord de l'aire du verbe *ovrer* qui est peu étendue puisqu'elle ne comporte que le verbe *besogner* et le substantif *besogne*.

Relevant de la sphère conceptuelle du besoin, ces expressions étaient assez souvent employées pour désigner n'importe quelle occupation imposée à l'homme par les besoins de la vie et du métier, donc aussi le travail:

*Bel Acueil en sa chambre va
Et la vieille aussinc se leva
Pour besoigner par les maisons.*

Rose 14 681—14 683

*Por ce, s'il vos plaist, dites donques,
Cil qui faiz d'armes ne vit onques,
Comant puet autrui ensoignier
Bien faire ne bien besoingnier?*

Ordre 765—768

*Encore i sont cez genz menues
Qui besoignent parmi ces rues
Et chascun fet divers mestier
Si comme est au monde mestier.*

Rutebeuf II, 22

*Aucune foiz estoit que les messages venoient à li;
par quoi il nous convenoit besoingner à la matinée.*

Joinville 276, L.

Le substantif *besoingne* était en ancien français le synonyme de *besoing* dont il était la forme féminine:

*Sainte Yglise n'oubliez mie:
Mestier est qu'il vous en souviègne,
Que c'est or la plus grant besoingne!*

Rutebeuf II, 294

Très souvent, néanmoins, le mot *besogne* prend le sens de «affaire» ou celui de «cause»:

*Endroit de moi vous puis-je dire,
Je ne redout pas le martire
De la mort, d'où qu'ele me viègne,
S'èle me vient por tel besoingne.*

Rutebeuf I, 92

*Si n'est pas besoingne moie;
Miaudre de moi a vos m'anvoie.*

Yvain 5071—72

On l'employait aussi au sens de «événement»:

*Pas ne vueil oublier aucune des besongnes qui
arriverent en Egypte tandis que nous y etions.*

Joinville, LC

Cependant, en ancien français déjà, nous trouvons des emplois où ce substantif a le sens de «travail habituel» ou celui de «travail à faire»:

*Moult a ostes en son ostel
Qu'il a ostenz d'autrui ostel
Qui fesoient autrui besoingne (variante: ouvraingne)*

*Qui auroient honte et vergoingne
Qui de ce lor feroit reproche.*

Rubebeuf II, 176

Sor moi leissiez ceste besoingne.

Yvain 1842

Bien ferai la besoingne, de ce n'estuet douter.

Berte XVII

*Des mains li ostoit le quenoille
Por ce que trop fesoit besoingne.*

Rutebeuf II, 370

*Or pri la glorieuse Dame
La Virge pucèle Marie . . .
Que de bon gré cele le praingne
Por qui j'empraing ceste besoingne.*

Rutebeuf II, 311

On peut donc dire que le verbe *besoingner*, quoiqu'encore solidement attaché à la sphère conceptuelle du besoin, avait en ancien français déjà, une place bien établie au sein du champ conceptuel du travail. Le substantif *besongne* ne suivait cette évolution que fort lentement et, à la différence du verbe, il devait continuer encore longtemps à participer de la structure onomasiologique voisine — celle du besoin.

Quant à l'adjectif *besongneus*, il appartenait au champ du besoin puisqu'il avait le sens de «qui est dans le besoin».



Passons maintenant à l'aire de l'effort. Elle comprend les verbes *ahaner*, *pener* et *travailler* et les substantifs correspondants. Toutes les expressions appartiennent, par une partie plus ou moins grande de leurs acceptions, à la sphère conceptuelle du tourment et n'entrent dans notre champ que par les acceptions désignant l'effort pénible. Elles sont toutes, bien qu'à des degrés différents, en rapport de synonymie réciproque non seulement entre elles, mais encore par rapport aux expressions du groupe *laborer*.

Occupons-nous tout d'abord du verbe *ahaner*. Son noyau sémantique comporte les notions de tourment, de difficulté de l'effort pénible et aussi celle de résultat (utile).

La notion de tourment devient dominante surtout dans les emplois transitifs du verbe:

*S'aucuns por fole amor se sunt entredampné
Lá seront mis ensemble, joint et anchaainé,
Battu et desrompu, froissié et ahané
Et maudiront le jour qu'il furent d'Adam né.*

Jean de Meung, Testament 1971, L

Employé comme intransitif ou réfléchi, le verbe *ahaner* a la signification de «travailler» ou de «travailler péniblement»:

*Ensi fuit le vilaine sa megle,
Dont il vit et dont il s'ahane.*

Cligès 3852—3

*Si les convint moult ahenner
A travaillier et a penner.*

ND de Chartres, 69, TL

Les substantifs *ahan* et *ahanage* présentent aussi ce double aspect de signification: ils expriment tout d'abord la difficulté et, le cas échéant, la souffrance qui en découle:

*En Jerusalem furent en lonc pèlerinage.
Assez y traist chascun travail et ahanaage.*

Rou II, 28

*Cest premier an
Me gart cil Diex en mon droit san
Qui por nos ot paine et ahan
Et me gart l'ame.*

Rutebeuf I, 15

Ensuite, ils sont souvent employés pour désigner le travail en tant que genre d'activité ou occupation habituelle:

*Aleir t'estuet a ton ahan
Dont tu dois vivre trestot l'an.*

Vie de Ste Juliane, 737, TL

Toutes les expressions que nous venons de mentionner étaient employées en ancien français en parlant de la culture de la terre, c'est-à-dire des travaux des champs. Etant donné que le contenu de certaines expressions de ce groupe a la notion d'«agricole» pour dominante sémantique, il faut supposer la présence dans leur noyau sémantique d'un trait de spécification nouveau — celui d'«agricole». Ainsi le verbe *ahaner* pouvait avoir le sens de «labourer»:

Sarteurs ne charbonniers ne vilains ahenant . . .

Berte CVII

*Et prenoit proies es paysans et troubloit si le pays
qu'on n'i semoit ne ahanoit nient.*

Chroniques de Rains, L.

*. . . quiconques ahanner a d'un seul cheval, il poeut
ahanner pour sis sols jusques a douze mencaudees de terre . . .*

Tailliar 53, TL

Il semble que cette acception spécialisée ait été plus fréquente dans les emplois transitifs du verbe *ahaner*.

Le substantif *ahan* servait ainsi à désigner le champ labouré ou labourable (on disait à l'époque: *tieres ahanaibles*):

Jehan

Ki a sa terre et son ahan . . .

Trouv. belges, I, TL

Quant aux noms d'agent appartenant à ce groupe, à savoir *ahaneor* (*ahaneres*) et *ahanier*, ils avaient le plus souvent le sens de «cultivateur» (*ruricola* Gloss. 7692, TL):

*Ahaneres fut Esau, car cil siment cest siecle,
ahanent tant plus lur deforaineteiz, com plus laissent
lur deventraineteiz desahanaies*

Job, TL



Le contenu sémantique du verbe *pener* comporte la notion d'effort, de difficulté, de résultat (utile) et celle de tourment:

La notion de tourment est présente surtout dans les emplois transitifs du verbe qui, dans de tels cas, a le sens de «faire souffrir»:

Selunc lur felunie faiseit chascun pener.

Rou II, 1224

Et Cligès Fenice an remainne

Qui d'amor le travaille et painne.

Cligès 3819—20

Quand il est intransitif ou réfléchi, le verbe *pener* a la signification de «travailler», «se donner de la peine»:

Del rei de France ai Chartres.

De lui servir me pein.

Rou II, 496

S'en cheminant ai tel essoinne

C'on n'ait forteresce ancieinne,

L'on doit fermer chatiax estaubles

Es leus, es places convenables,

Et per foison d'omes pener

De fossez tantost vironer.

Ordre 5485—5490

Dessoz la vile an un destor

Avoit Jehanz feite une tor

S'i ot par mout grant san pené.

Cligès 5555—7

*(Amors) par les iauz el cuer le fiert.
Et cist cos a plus grant duree
Que cos de lance ne d'espee.
Cos d'espee garist et sainne
Mout tost, des que mires i painne.*

Yvain 1368—72

Le substantif *painne* apparaît en plusieurs acceptions qui se distinguent les unes des autres par le trait qui est dominant dans le contenu sémantique du mot. Si c'est la notion de difficulté, *painne* désigne l'embarras dans lequel on se trouve pour faire quelque chose. Ainsi on disait *li est peine de faire* pour «il lui est difficile de faire». De même dans les citations suivantes:

*Et li buens hon estoit an painne
De cuirs vendre et d'acheter pain
D'orge, ou d'avainne ou d'autre grain . . .*

Yvain 2882—4

*Por ce vous di-je quar li hon
qui est fes kex a dssez paine:
XIII foiz en la semaine
Demande bien son escovoit . . .*

Rutebeuf II, 186

Quand le contenu est dominé par la notion de tourment, *painne* a le sens de «souffrance» ou, pris transitivement, celui de «torture»:

*Rollanz ad la buche sanglente . . .
L'olifant sunet a dulur et a peine*

Rolland 1786—7

Car puis en ai soufert grant paine et grief tourment.

Berte XLVII

*Ainz les covient la habiter (en enfer)
En tel dolor et en tel paine
Tres toz les jors de la semaine.*

Rutebeuf III, 228

*Por paine ne por torment
Ne vout onques son cuer retraire
De Deu servir.*

Voce, Ste Marg. 6, TL

Si finalement c'est la notion d'effort qui domine le contenu sémantique du mot, *painne* exprime soit l'effort qu'on met à faire quelque chose, soit l'effort orienté vers la réalisation d'un résultat utile, donc le travail:

*Onques en paradix n'entra n'uns fors par poinne
Por c'est-il foulz cheitis qui por l'arme ne poinne.*

Rutebeuf I, 161

*Biaus pere! tant come il me loiset
Los aquerre, se je tant vail,
J'i vuel metre painne et travail.*

Cligès 166—8

*Prions Marie Magdalaine
Qu'a cel siecle faciens tel painne
et tel ouvrage . . .*

Dit des outils de l'hostel 240, TL

Le fait que, dans la dernière citation, le subst. *painne* soit utilisé comme un synonyme de *ouvrage* démontre qu'il pouvait avoir en ancien français une signification très générale.

La notion d'effort jouant un rôle très important dans le contenu sémantique des mots du présent groupe, il n'est pas étonnant que, par une grande partie de leurs acceptions, ils appartiennent au champ conceptuel du travail.⁴⁶ Comme, d'autre part, la notion de tourment y avait relativement moins d'importance, ces expressions étaient assez faiblement marquées par l'affectivité négative qui caractérise certains autres membres du champ (*ahaner* et surtout *travailler*).

Le noyau sémantique des adjectifs *penible*, *penos* et *penif* comporte également les notions d'effort, de fatigue et de tourment.

En parlant des choses, ils sont employés pour qualifier ce qui exige de l'effort, ce qui fatigue (et, éventuellement, fait souffrir): *vie penive*; *chemin penible*.

*«Deus», dist li reis, «si penuse est ma vie!»
Pluret des oilz, sa barbe blanche turet.*

Rolland, 4000—1

Employés en parlant des êtres vivants, ces adjectifs désignent celui qui est capable d'effort et qui ne craint pas la fatigue (pour obtenir quelque chose): *Li Goz, une genz mult penible*; *Agamemnon, d'aveir riches et penos*.

*Mais le chevaux sus coi il sist
Fu penibles et granz et fors.*

Escànor 2085, TL.

*Merveilles esteit (Agamemnon) aïros
E penibles et travaillos.*

Troie 5146

*Plus est penis des autres, hardis et combatans
Et cremus en batalle et sor tous endurans.*

Roman d'Alixandre 118, 27, TL.

*

⁴⁶ *Painne* au sens de «punition» semble avoir été relativement peu fréquent à l'époque dont nous nous occupons.

Le dernier groupe d'expressions que l'on peut considérer comme appartenant à cette aire du champ conceptuel du travail est constitué par le verbe *travailler* (écrit aussi *traveiller*) et les mots qui s'y rattachent.

Ce verbe, qui devait connaître une telle fortune au sein de notre champ conceptuel, y occupe encore au 13^e siècle une place fort modeste. On peut dire qu'à cette époque il se situe dans la partie la plus périphérique de notre structure.

En effet, il n'arrivait pas très souvent qu'on l'emploie pour désigner l'activité de travailler, comme dans ces vers de Chrétien de Troyes :

*Et nos somes an grant poverte
S'est riches de nostre desserte
Cil, por cui nos nos traveillons.*

Yvain 5317—19

Ici le verbe *travailler* désigne sans aucun doute le travail, mais il s'agit d'un travail si pénible qu'il est une véritable torture pour celles qui l'exécutent.

La forme réfléchie, très fréquente dans les cas où le verbe est employé dans ce sens, soulignait encore davantage à notre avis ce que l'action de travailler avait de harassant, voire de mortifiant, ce qui, en somme, permettait de la considérer comme un moyen de pénitence :

*Puisqu'il se soit tant travaillé
Qu'il en ait pénitance fête.*

Rutebeuf II, 307

*Or n'a la dame nul secors,
Et ele si voudroit vieillier,
Et jeuner et traveillier,
Et escouter de Dieu service.*

Rutebeuf II, 199

On trouve cependant des contextes où cet aspect du contenu sémantique du verbe ne s'impose pas d'une façon aussi exclusive, où il s'efface en quelque sorte pour laisser paraître l'action de travailler elle-même :

*Mès mult li pooit anoier
Quant rien ne li lessaient fère.
Si prenoit sa quenoille à trère
Por le filer appareiller;
Quar jors voloit traveillier.*

Rutebeuf II, 370

*J'ai sergans et laboureeurs
Ovrans en divers ouvreeurs
Qui diversement se travaillent.*

Fables d'Ov., G.

Notons en outre, que l'usage français ancien établit une sorte de synonymie entre les verbes *travailler* et *laborer*, ce qui permet de supposer que, déjà, le verbe *travailler* pouvait avoir un sens assez général :

*De quel país, de quel empire
L'on doit las chevaliers alire,
Li quel das chevaliers meuz vaillent:
Ou cil das chans, qu'adès travaillent
Et qui sont toz jours laboranz,
Ou cil as citez demoranz.*

Ordre 57—60

*Il aprenoient as aberges
Chevalerie per usaiges
De laborer, de travailler,
Per tresnutier et per vaillier.*

Ordre 487—490

Néanmoins, c'est la notion de tourment et celle de fatigue qui dominent le plus souvent le contenu sémantique du verbe, qu'il soit transitif, intransitif ou réfléchi :

Une demoiselle qui travailloit fort d'une ardeur d'urine.
LC.

*Berte le prent (le pain) et dit que Diex l'en sache gré
Mais tant fut travaillie que point n'en a gousté.*

Berte XLV

*Nous deffendons que les baillifz ne prevoz ne
travaillent nos subjez en causes que il ont par
devant eulz menees.*

Joinville 226

*Moult le traueillat Loewis
Puis que Guilleame fud oscis.*

Rou III, 197—8

*La royne adrestrent duc et conte et principer,
En ses chambres l'enmaient pour son cors aasier . . .
La royne ne vourent longuement travailler.*

Berte XI

Dans les citations ci-dessus, le verbe *travailler* transitif est employé au sens de «fatiguer», de «vexer» et de «importuner».

La fatigue des voyages était au moyen âge une forme de fatigue particulièrement redoutée et, pour la désigner, on se servait du verbe *travailler* qui pouvait avoir, jusqu'au 15^e siècle, le sens de «voyager»; *travailler de royaume en royaume*.

Mais on trouve des contextes où ce verbe équivalait à «torturer»:

Lors fus d'aus huiez et haïz
(c'est Notre-Dame qui parle à son fils)

Lors fus enginiez et traïz.
Par les tiens et à aus bailliez.
Lors fus penez et travaillez,
Et lors fus liez à l'estache . . .

Rutebeuf II, 166

Cette dernière acception représente sans aucun doute le sens primitif du verbe.

L'idée de tourment, d'effort pénible et de fatigue domine aussi le contenu des autres mots de ce groupe. *Travail* est la réplique exacte du verbe dans le domaine du substantif:

Ensi travaille amors Fenice
Mais cist travaux li est delice
Qu'ele ne puet estre lasse.
Cligès 4574—6

Quant iadis fu destruite Troie . . .
Plusurs ki eschaper se porent . . .
Par grant trauail, par granz perilz
Par plusurs terres s'espandirent,
Terres poplerent, citez firent.
Rou I, 157—164

Berte fu trouvee en la forest du Maine
ou elle ot moult soufert de travail et de paine.
Berte L.

Viengne en cel val
Sanz compaignie et sanz cheval;
N'i aura guères de travail,
C'est près de ci.
Rutebeuf II, 241

Le contenu des autres substantifs de ce groupe, tels que *travaillement*, *travaillerie* ou *travaillance* est aussi dominé tour à tour par la notion d'effort, de fatigue ou de tourment:

Puis que tu seras ce bien faire,
Trop puez grever ton adversaire
Per saillir tex empachemanz
Et san trop granz travaillemanz.
Ordre 897—900

Par vostre proesce, par force, ensemment par vigur
Et par travalerie de vostre grand valur
Conquerrez les Yndiens et les citez entur.
Geste d'Alis, G.

Il semble toutefois que ce soit l'idée de tourment qui avait la position dominante dans le contenu sémantique des mots de ce groupe. En témoignent, à notre avis, la valeur du substantif *travailleur*. Ce nom d'agent désigne en ancien français surtout celui qui fait souffrir, qui tourmente :

Ce n'est qu'un grand travailleur et tourmenteur de gens.
G.

L'adjectif *travillos* était employé en parlant de choses et servait à qualifier ce qui exige un effort pénible, ce qui est fatigant, harassant :

Les bons home estoit las de la voie longue et travailleuse.
Histoire des Croisades, G.

*Vous ki onques ne reposes
Por pain en chest val essillous
Wai! se de chest val travillous
En autre travail vous poses.*

Renclus de Moilliens, Chanté, G.

Pour avoir une vue d'ensemble du champ conceptuel du travail en ancien français du point de vue de la structure notionnelle de ses membres, nous allons grouper sur une table les noyaux sémantiques des expressions qui le constituent en indiquant en même temps les traits distinctifs (d'identification et de spécification) qu'ils comportent :

Table 1

Traits distinctifs	Noyau sémantique de					
	ovrer	besogner	laborer	ahaner	pener	travailler
effort						
résultat						
utilité						
fatigue						
difficulté						
tourment						
art						
besoin						
culture des terres						
affectivité positive						
affectivité négative						

A regarder cette table, on saisit au premier coup d'oeil une première différenciation: on peut séparer, en effet, les noyaux sémantiques comportant la notion de tourment de ceux qui ne la comportent pas. Ce procédé permet de confirmer la division du champ en deux aires dont la première est représentée par les noyaux des verbes *ovrer* et *besogner* et la deuxième par les noyaux de *laborer*, *ahaner*, *pener* et *travailler*. On voit en outre que seuls les membres de la deuxième aire comportent la notion de fatigue et de 'pénible', ainsi que la nuance d'affectivité négative qui en est complémentaire.

Il serait trop long de faire une table complète de toutes les expressions du champ d'après les traits de classification. Nous nous limiterons donc à un examen assez sommaire des substantifs pouvant désigner le travail en ancien français. Nous essaierons de les classer d'après leur appartenance à de grandes classes de significations lexicales. Pour les expressions qui nous occupent, il s'agira de la classe des actions, à l'intérieur de laquelle nous distinguerons 'le travail en tant que genre d'activité' et 'le travail en tant qu'action ou opération déterminée', et de la classe des objets où sont classées les expressions désignant le travail comme résultat; celles-ci peuvent d'ailleurs participer d'une autre classe encore: elles peuvent servir à qualifier la façon dont le travail est exécuté.

Table 2

	Action		Objet	Manière
	genre d'activité	action déterminée		
œuvre				
ovraigne				
ouvrage				
labor				
ahan				
peine				
travail				

Cette table nous permet de constater que:

1) seuls les substantifs du groupe *ovrer*, notamment *oeuvre*, *ovraigne* et *ouvrage* étaient susceptibles d'être utilisés pour désigner le travail comme objet, ce qui démontre de façon éclatante l'importance de l'élément notionnel de résultat dans le contenu sémantique des expressions appartenant à ce groupe. Le fait que les mêmes expressions pouvaient désigner aussi la manière dont le travail avait été accompli, donne une preuve

supplémentaire de la prépondérance de la notion de résultat dans leur contenu sémantique;

2) les substantifs *labor*, *ahan*, *peine* et *travail* restent limités à la sphère de l'action, ce qui est tout naturel puisque l'élément notionnel d'effort domine leur noyau sémantique;

3) seuls les substantifs *ovraigne* et *ouvrage* ont une signification suffisamment générale pour désigner le travail comme activité et comme objet.

A ce propos, une question s'impose: ne pourrait-on considérer ces deux substantifs (ils étaient quasi synonymes et se sont confondus avant le 15^e siècle) comme centre unique du champ conceptuel du travail en ancien français?

Nous pensons pouvoir donner une réponse négative à cette question car, en ancien français, le champ conceptuel du travail n'était pas une structure unitaire. Il reflète deux conceptions différentes du travail: d'une part le travail conçu surtout comme un effort (généralement pénible et fatigant) et, d'autre part, le travail considéré comme l'art d'obtenir par son effort un résultat, une oeuvre. Cette dichotomie est sensible à toutes les échelles de notre structure, depuis le centre jusqu'à la périphérie. Il y a même une opposition entre les deux termes centraux, opposition neutralisable bien souvent, mais généralement sensible. D'ailleurs, s'il n'est pas difficile d'imaginer la neutralisation de l'opposition entre *ovrer* et *laborer*, il n'en va pas de même pour les substantifs correspondants. Prenons à titre d'exemple l'expression *grand oeuvre* ou même *grand ovraigne* d'une part et *grand labor* de l'autre et nous aurons vite fait de nous rendre compte que les contextes dans lesquels on pourrait interchanger ces expressions sont très peu nombreux. Il en est ainsi surtout à cause de la disparité des traits de classification, à leur tour fonction de la structuration du noyau sémantique de l'expression respective. Ainsi, le noyau sémantique de *labor* ayant indubitablement pour dominante la notion d'effort, il ne pourra se combiner qu'avec un trait de classification qui fasse entrer ce substantif dans la classe des activités. Pour *oeuvre*, par contre, c'est la notion du résultat qui est nettement dominante, même si ce n'est pas d'une façon aussi décisive; le substantif appartient donc surtout à la classe des objets. Pour cette raison, il est très difficile de trouver une «position de neutralisation» entre *labor* et *oeuvre*.

Le substantif *ovraigne*, dont la dominante sémantique est moins stable et moins nette, est plus facilement substituable à d'autres substantifs du champ, y compris *labor*. Pouvant avoir plusieurs dominantes sémantiques, le mot peut appartenir à plusieurs classes de significations lexicales et sa faculté de remplacer d'autres expressions du champ s'en trouve accrue.

Ovraigne cependant, pas plus que les autres substantifs appartenant au groupe du verbe *ovrer*, n'est pas une expression suffisamment générale pour occuper de manière exclusive le centre du champ conceptuel du travail en ancien français. Malgré le caractère très général de son contenu sémantique, on ne peut pas le considérer comme extensif par rapport à tous les autres membres du champ. Cela s'explique par deux raisons: tout d'abord le fait qu'en ancien français, les expressions appartenant à l'aire du verbe *laborer* restaient toujours sensiblement marquées par l'élément notionnel de fatigue ou même de souffrance qui n'était complète-

ment neutralisable que très rarement. L'idée de fatigue (trait de spécification) occupe une place importante même dans le contenu des expressions les plus générales de cette aire du champ, c'est-à-dire du verbe *laborer* et des substantifs correspondants de sorte que leur sens en est toujours marqué, bien que dans une mesure variable.

La deuxième raison est à chercher dans le fait que le noyau sémantique de *ovrer* et de *ovraigne* comporte aussi un trait de spécification — celui d'art. Cet élément notionnel — dont l'importance est sans doute relativement moindre que celle de l'idée de fatigue dans le contenu de *labor* — peut aussi être considéré, à notre avis, comme un obstacle à l'unification de la structure du champ, à son organisation autour d'un seul terme (ou plus exactement: d'un seul noyau sémantique) central.

La dichotomie du champ conceptuel du travail en ancien français traduit sans aucun doute la façon dont la pensée du moyen âge concevait l'activité que nous appelons *travail*. C'est là qu'il faut chercher la cause profonde de ce phénomène.

Ce n'est pas sans raison, en effet, que la plus grande partie des expressions que nous avons examinées (toutes celles qui se situent dans la perspective «effort») comportent, dans une plus ou moins grande mesure, l'élément notionnel de fatigue, ou même de tourment. Ce fait concorde assez bien avec la façon dont on concevait le travail au moyen âge, c'est-à-dire comme une punition que Dieu infligea à l'homme en le chassant du Paradis et en le condamnant à une vie remplie de labeur, donc d'un travail fatigant, pénible et sans joie. Cette conception s'intéresse peu au fruit éventuel du travail; ce qui compte c'est l'effort qu'on est obligé de déployer pour gagner son pain à la sueur de son front, effort qui fatigue et parfois fait souffrir. Inutile de rappeler que les conditions de travail, primitives et dures, favorisaient de telles attitudes, imprégnées d'une affectivité négative. Les expressions du groupe *laborer* correspondent bien, par la valeur de leur contenu sémantique, à cette conception dont elles sont d'ailleurs l'émanation. Grâce à la forte affectivité dont il était entouré, le concept de travail pénible jouissait d'un pouvoir d'attraction assez grand pour enrichir sa structure onomasiologique de plusieurs autres expressions, plus marquées du point de vue affectif que les termes de base (*laborer* et *labor*).

On constate d'autre part qu'il y avait une liaison sémantique étroite entre les expressions de ce groupe. En effet, l'usage littéraire du moyen âge établit spontanément un rapport de synonymie entre différents membres du champ. A cette époque, on le sait, on considérait comme opportun et élégant d'exprimer une idée par deux (ou même plusieurs) expressions de sens analogue. Aussi pourrait-on citer des dizaines d'exemples de l'usage parallèle de *labor* et *painne*, de *painne* et *travail*, de *travail* et *ahanage*, de *ahenner*, *travailler* et *pener*, etc., ce qui permet de conclure que le concept du travail pénible était bien ancré dans la pensée de l'époque et qu'on disposait, pour le désigner, d'une structure onomasiologique assez riche, variée et relativement indépendante.

Comme les travaux des champs — le type de travail de loin le plus répandu à cette époque — correspondent le mieux à la conception expliquée ci-dessus, il est tout naturel de les voir désignés par les expressions appartenant au groupe du travail pénible dont certaines (*labor*, *laborer*, *laborage*,

ahan) ont fini par n'être plus employées qu'en parlant du travail de la terre.

Cependant, le moyen âge connaissait encore une autre conception du travail, conception qui correspondait aux opinions et sentiments des artisans et des milieux urbains en général et qui considérait le travail en tant qu'activité ayant pour but de produire quelque chose d'utile (ou de beau) donc un ouvrage. C'est à cette conception qu'il faut rattacher les expressions faisant partie de l'aire «résultat» de notre champ, notamment le verbe *ovrer* et les substantifs du même noyau sémantique. Ici, aucune trace d'affectivité négative; au contraire, en de nombreux contextes les expressions de ce groupe ont une valeur nettement laudative, due sans doute à l'élément notionnel d'art présent dans leur noyau sémantique. Il suffit de rappeler certains emplois de *oeuvre* (*la cope . . . chiere por l'uevre . . . et por la matiere*), de *ovraigne* et de *ovraille* (*les tres qui sont de riche ovraille*), du verbe *ovrer* transitif (*ovree estoit de riche ovraingne*) et du substantif *ovrier*. Cette autre conception du travail nous aide à comprendre la facilité avec laquelle on confondait le travail avec l'art moyen âge et que l'on utilisait *ovrier* en des acceptions où, en français moderne, il devrait obligatoirement y avoir *artiste*. C'est qu'à cette époque, les artisans avaient déjà «la conscience de leur individualité et de leur valeur professionnelle, le sentiment nouveau de la dignité du travail.»⁴⁷

Nous comprenons maintenant pourquoi il n'arrive que très rarement qu'un texte ancien établisse spontanément le rapport de synonymie entre les expressions appartenant à l'aire du verbe *laborer* et celles qui relèvent de l'aire du verbe *ovrer*.

A la base de la dichotomie que l'on observe dès qu'on examine de plus près le champ conceptuel du travail en ancien français, il y a donc deux conceptions différentes du travail dont chacune possède sa propre structure onomasiologique plus ou moins indépendante. Cette dichotomie devait s'estomper progressivement au cours de l'évolution ultérieure de sorte qu'en français contemporain on a de la peine à en trouver des traces.

Cependant, pour ce qui est de la langue ancienne, on pourrait tout de même se poser la question s'il n'y aurait pas lieu de ne pas considérer le champ conceptuel du travail (tel que nous l'avons tracé) comme une structure unitaire et s'il ne serait pas préférable de ne pas grouper dans un champ conceptuel deux structures onomasiologique correspondant à deux concepts assez différents l'un par rapport à l'autre.

Nous pensons que notre procédé se justifie à plusieurs points de vue, mais notamment par le fait que les deux structures correspondent au concept du travail tel que nous l'avons défini: le contenu de toutes les expressions qui les constituent comporte les traits d'identification nécessaires. Il est vrai que notre définition du concept correspond à la pensée contemporaine. Nous sommes néanmoins convaincue qu'elle convient parfaitement à notre entreprise, d'autant plus qu'en examinant le champ conceptuel du travail en ancien français, on ne peut ne pas avoir présent à l'esprit l'état du même

⁴⁷ Cf. à ce sujet K. Marx, *Odcizení a emancipace člověka*, Praha 1967, p. 163, et P. Boissonade, *Le travail dans l'Europe chrétienne au Moyen Age Ve - XVe siècles*, Paris 1921, p. 276.

champ en français moderne et de ne pas confronter les deux étapes évolutives de la même structure. Cette confrontation étant l'un des buts de notre étude, nous estimons qu'il y a avantage à adopter le même critère de délimitation pour les deux étapes historiques de notre sphère onomasiologique.

